



REMCA FORMATION
84 rue du Dr Lemoine 51100 REIMS
SIRET : 450 764 634 00058
APE : 8559 B
formation@cartonnerie.fr
03 26 36 72 40

centre
national
de la musique

SECURITE DES SPECTACLES ADAPTEE A LA NATURE DU LIEU DE SPECTACLE

- **PUBLIC** : stage destiné à toute personne physique ou morale sollicitant auprès de l'administration l'obtention d'un récépissé valide valant licence d'entrepreneur de spectacles vivant correspondant à la catégorie 1 d'exploitant de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques ou à défaut un salarié permanent (à temps plein ou partiel) de la structure (décret n° 2000-609 du 29 juin 2000). Toute autre personne souhaitant acquérir des connaissances dans ce domaine.
- **PRÉ-REQUIS** : gestion ou projet de gestion de ce type d'établissement.
- **OBJECTIFS** : former à la sécurité des spectacles les exploitants de lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques. Identifier, évaluer, prévenir et gérer des risques inhérents à la nature et à l'activité des lieux de spectacles aménagés pour les représentations publiques.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction et cadre juridique général

Les sources de la réglementation et la hiérarchie des règles de droit
Catalogues des risques dans le secteur du spectacle
La déclaration d'activité d'entrepreneur de spectacles valant licence

Les responsabilités

Principe de responsabilité
Responsabilité civile et responsabilité pénale
Réparation des dommages, responsabilité civile et assurances
Jurisprudence

Niveaux sonores

Limitation du niveau sonore dans les établissements recevant du public et diffusant à titre habituel de la musique amplifiée
Protection des travailleurs, prévention des risques d'exposition au bruit

Sécurité du travail

Principes généraux de prévention
Document unique
Plan de prévention Information et formation des travailleurs

Notions fondamentales

Gestion des risques
Comportement humain
Handicap et accessibilité



REMCA FORMATION
84 rue du Dr Lemoine 51100 REIMS
SIRET : 450 764 634 00058
APE : 8559 B
formation@cartonnerie.fr
03 26 36 72 40

centre
national
de la musique

La réglementation incendie

Introduction
Code de la construction et de l'habitation
Dispositions générales / Dispositions particulières

Effets spéciaux

Conditions d'emploi d'effets spéciaux dans les ERP

Structures

Tribunes démontables
Autres structures (scènes, tours, poutres spatiales, etc.)

Manager de la sécurité

Évaluation du risque d'un spectacle
Service d'ordre, premiers secours
Moyens de communication
Organigramme hiérarchique
Procédures en cas d'accident et consignes de sécurité
Organisation du retour d'expérience
Dossier de sécurité

Intervenant : Patrick Delamarre (directeur technique, consultant, formateur)

- **MÉTHODES** : présentiel, mise en situation, exposés, présentations, vidéo projections, documentation et supports papier, études et exercices de cas pratiques
- **SUPPORT DE FORMATION** : *Sécurité et sûreté des lieux de spectacles*, Eric Joly (éditions IRMA)
- **VALIDATION** : en conformité avec les préconisations règlementaires, QCM de 40 questions et taux de réussite à 70% avec correction en présentiel
- **ATTESTATION / CERTIFICAT** : attestation d'assiduité et certificat de réussite
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : maximum de 12 stagiaires

En présentiel

TARIF PAR STAGIAIRE	DURÉE	DATES
1125€ HT	35 heures	Du 26 au 30 avril 2021 ou du 25 au 29 octobre 2021

- **LIEU** : La Cartonnerie, 84 rue du Dr Lemoine 51100 Reims
- **CONTACT** : Agnès Poittevin
formation@cartonnerie.fr
03 26 36 72 48